



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question écrite n° 59617

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales de bien vouloir lui expliquer pourquoi le montant des crédits d'indemnisation dus par l'État pour refus de concours de la force publique dans le département du Vaucluse ont été plus que multipliés par deux entre 2002 et 2003, passant ainsi de 371 429 euros en 2002 à 875 623 euros en 2003 et se maintenant à 735 730 euros en 2004.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59617

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2344